

Un filtre en fin de Bac 1 de médecine

■ Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur, l'a annoncé jeudi.

Un consensus entre les associations estudiantines, les facultés francophones et Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur francophone (PS), a été trouvé mercredi concernant les modalités d'application d'un filtre aux études de médecine et ce conformément aux exigences de la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block (Open VLD). Elle voulait en effet que les universités du Sud du pays cessent de distribuer aux diplômés plus de numéros Inami que le quota disponible. En échange, la ministre s'est engagée à donner un numéro Inami à tous les étudiants actuellement engagés dans des études de médecine.

Les étudiants classés selon leurs notes

Jeudi après-midi, Jean-Claude Marcourt a organisé une conférence de presse en catastrophe (car l'information avait été éventée aux médias) pour annoncer officiellement qu'il y aurait, dès la rentrée académique 2015, l'instauration d'un concours organisé en fin de première année d'études de médecine. A l'issue de ce concours, qui correspond à un "numerus fixus", un nombre déterminé d'étudiants pourra passer en Bac 2 selon un classement à déterminer. Un classement qui pourrait se baser sur les pourcentages obtenus par les étudiants dans les matières médicales enseignées au second quadrimestre de la première année.

Ce mécanisme permettra d'harmoniser le nombre de médecins diplômés au quota de praticiens pouvant posséder un numéro Inami. Le dépôt d'un projet de décret gravant le filtre dans le marbre devrait intervenir dans les mois à venir pour permettre son adoption par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et donc son application à la rentrée de septembre.

Lors de sa conférence de presse, Jean-Claude Marcourt a concédé qu'il restait "énormément de choses à déterminer, beaucoup de points à résoudre" dans ce

dossier. On songe ici notamment au sort des étudiants qui auront réussi le concours mais qui ne seront pas arrivés à se classer en ordre utile pour accéder à l'année supérieure. Il y a également ceux de première année qui ont obtenu à leur session d'examens de janvier une note inférieure à 8/20. Ils ont le droit de poursuivre leur cursus en étalant leur Bac 1 sur deux ans. En cas de réussite de leur première année d'étalement, auront-ils la possibilité d'entamer la seconde sans passer le concours ? Nul ne le sait à l'heure actuelle.

Revenons un instant sur ce choix de placer le filtre en fin de Bac 1. Pourquoi a-t-il été pris, alors que d'autres options existaient ? "Celle de l'examen à l'entrée des études a été exclue d'office et celle d'un examen en Bac 3 rapidement évacuée, le ministre, certaines facultés et les organisations estudiantines étant contre. Les négociations ont alors tourné autour d'un examen en janvier ou d'un concours en fin d'année et c'est cette dernière option qui a été retenue", explique Dominique Vanpee, le doyen de Médecine de l'UCL.

Marcourt grille la politesse à la Fef

Un choix a donc été fait mais celui de la sortie ce jeudi de Jean-Claude Marcourt a profondément irrité les syndicats d'étudiants. Dans un communiqué commun, la Fef, l'Age, l'AGL et le Bureau étudiant de la faculté de Médecine (Bem) ont qualifié le ministre de "petit joueur". "Le ministre Marcourt a décidé de sortir un nouveau lapin de son chapeau en organisant en urgence une conférence de presse proposant l'organisation d'un concours en fin de première année de médecine, un système en place jusqu'à son invalidation par le Conseil d'Etat en 2008. La Fef, qui devait être consultée de main (lire vendredi, Ndlr) sur le sujet, le Bem, l'Age et l'AGL se disent offusqués de cette procédure", ont indiqué les organisations, qui rappellent que le ministre devait passer ce dossier au Parlement FWB le 10 février, avec audition de Corinne Martin, la présidente de la Fef.

I.L. (avec Belga)